

Saint-Etienne, le 03/06/2024

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/09/2023 au 30/09/2023

N° Cesu employeur : X3105659190007
MADAME EMMANUELLE SPIESSE
76 R PELLEPORT
33800 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	169,79 x 2,900 % = 4,92	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	169,79 x 6,800 % = 11,55	
MALADIE		172,81 x 13,000 % = 22,47
VIEILLESSE	172,81 x 7,300 % = 12,61	172,81 x 10,450 % = 18,06
ALLOC. FAMILIALES		172,81 x 5,250 % = 9,07
ACCIDENT DU TRAVAIL		172,81 x 2,210 % = 3,82
FNAL		172,81 x 0,100 % = 0,17
CFP		172,81 x 0,550 % = 0,95
CSA		172,81 x 0,300 % = 0,52
CDS		172,81 x 0,016 % = 0,03
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	172,81 x 4,010 % = 6,93	172,81 x 6,010 % = 10,39
IRCEM PREVOYANCE	172,81 x 1,040 % = 1,80	172,81 x 2,150 % = 3,72
POLE EMPLOI		172,81 x 4,050 % = 7,00
TOTAL DES COTISATIONS	37,81	76,20

Montant net social : - €
Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 139,92 €

Net à payer avant impôt sur le revenu:
135,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base : 139,92 € Taux personnalisé / taux non personnalisé : --,-- % Impôt sur le revenu prélevé à la source : --,-- €	Net payé en euros : 135,00 € Date de paiement de la rémunération : 30/09/2023
---------------------	---	--

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Le montant dû au titre de l'impôt sur le revenu n'est pas recalculé car la période fiscale est clôturée. Merci de contacter l'administration fiscale.

Urssaf service Cesu

42961 St-Etienne Cedex 9
www.cesu.urssaf.fr

Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour par le RGPD du Parlement Européen du 27 avril 2016 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données personnelles de ce formulaire.

Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

Retrouver le détail de la politique de confidentialité sur www.cesu.urssaf.fr.

Adresse de contact : informatiqueetlibertes.rhone-alpes@urssaf.fr

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 8833875 enregistrée le 23/05/2024

Nombre d'heures travaillées:	3	Salaire horaire net (heures normales)	:	45,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	172,81 €
		Assiette des cotisations	:	172,81 €